

UNIVERSITE PARIS 1 - ECOLE DE DROIT DE LA SORBONNE
MASTER 2 DROIT INTERNATIONAL PRIVE ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Compétence internationale des tribunaux

Laurence Usunier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

SEANCES 9 ET 10

**CONFLITS DE COMPETENCES ET ARTICULATION DES SYSTEMES DE COMPETENCE
INTERNATIONALE**

Plan

I. La renonciation du juge du for à sa compétence internationale

A. La prise en considération des compétences étrangères exclusives

1. Les compétences exclusives protectrices d'un intérêt fondamental
2. Les compétences exclusives fondées sur la volonté des parties

B. La prise en considération des compétences étrangères concurrentes

1. La prise en considération de la compétence du juge étranger premier saisi
2. La prise en considération de la compétence du juge étranger mieux placé pour trancher le litige
 - a) *Le rejet du forum non conveniens en droit de l'Union européenne*
 - b) *Le rejet du forum non conveniens en droit commun français*

II. La protection par le juge du for de sa compétence internationale

A. Les injonctions anti-suit

1. Les injonctions *anti-suit* remédiant à un abus de procédure
 - a) *En droit de l'Union européenne*
 - b) *En droit commun français*
2. Les injonctions *anti-suit* sanctionnant la violation d'une clause attributive de juridiction ou d'une clause d'arbitrage
 - a) *En droit de l'Union européenne*
 - b) *En droit commun français*

B. Les dommages-intérêts

Documents à étudier

Séance 9

- Sur l'autorité des clauses attributives de juridiction en cas de litispendance :

* CJCE, 9 déc. 2003, aff. C-116/02, *Gasser* ;

* Comp. règlement Bruxelles I *bis*, art. 31 § 2.

- Sur le *forum non conveniens* en droit de l'Union européenne :

* CJCE, 1^{er} mars 2005, aff. C-281/02, *Owusu* ;

* CJUE, 27 avr. 2023, aff. C-372/22, *CMc. DN*.

- Sur le *forum non conveniens* en droit commun français :

* Cass. civ. 1^{re}, 7 déc. 2011, n° 10-30.919, *West Carribean*.

Séance 10

- Sur les injonctions *anti-suit* sanctionnant un abus de procédure en droit de l'Union européenne :

* CJCE, 27 avr. 2004, aff. C-159/02, *Turner c. Grovit*.

- Sur les injonctions *anti-suit* sanctionnant un abus de procédure en droit commun français :

* Cass. civ. 1^{re}, 19 nov. 2002, n° 00-22.334, *Brachot*.

- Sur les injonctions *anti-suit* sanctionnant la violation d'une clause d'arbitrage en droit de l'Union européenne :

* CJCE, 10 fév. 2009, aff. C-185/07, *West Tankers*.

- Sur les injonctions *anti-suit* sanctionnant la violation d'une clause attributive de juridiction en droit commun français :

* Cass. civ. 1^{re}, 14 oct. 2009, n° 08-16.369 et 08-16.549, *In Zone Brands*.

- Sur les dommages-intérêts remédiant à la violation d'une clause attributive de juridiction en droit de l'Union :

* CJUE, 7 sept. 2023, aff. C-590/21, *Starlight Shipping*.